

Bourse d'études : Fonds communautaire L'Union nationale française

Mission du fonds

Promouvoir la langue et la culture françaises, et honorer la mémoire de tous les immigrants français qui se sont regroupés sous la bannière de l'Union nationale française pour partager leur culture et leurs loisirs.

Objectifs du fonds

Honorer et perpétuer la mémoire de l'Union nationale française en donnant des bourses pour des étudiants francophones faisant des études supérieures en français

Critères des Bourses d'études Union nationale française

La ou les bourses d'études seront décernée.s à des étudiant.es francophones inscrit.es dans des cours d'éducation supérieure en français.

Les priorités dans le choix des candidats (tes) seront les suivantes :

- 1- Enfants de membres de l'Union nationale française
- 2- Franco manitobain

Chaque année, le Comité des Bourses, tel que déterminé par l'Union nationale française, choisira un ou plusieurs candidats (es) sur des critères académiques et en fonction de leurs besoins, tout en respectant les priorités sus indiquées. Cependant, le comité se réserve le droit de ne pas donner de bourse pour une année si aucun candidat ne satisfait ses critères.

Pour faire demande de la Bourse d'études Union nationale française

- Le requérant doit remplir le formulaire de demande de bourse d'études de Francofonds (inclus au site Internet) en indiquant spécifiquement que la demande devrait être revue par le Comité des Bourses de l'Union nationale française.
- La demande et les documents en appui devraient être acheminés à Francofonds par le 15 septembre annuellement.